

Comment les territoires peuvent-ils s'adapter à la reconfiguration des pratiques de leurs habitants ? Comment penser la citoyenneté métropolitaine dans le futur projet de territoire ? Comment articuler les échelles de gouvernance ? Le Conseil de développement du Val-de-Marne proposait le 16 avril dernier de mettre en débat ces sujets à l'aune de la réforme territoriale métropolitaine.

Dans un premier temps et pour éclairer les réflexions du groupe, deux intervenants ont apporté un regard singulier sur les enjeux métropolitains :

- Catherine Mangeney, chargée d'études à l'IAU, a présenté la diversité des pratiques territoriales des habitants de la métropole. Si les territoires administratifs peuvent sembler s'effacer sous l'effet des mobilités professionnelles et personnelles, les pratiques quotidiennes s'organisent toujours autour du lieu d'habitation et la proximité demeure une valeur de référence pour les habitants et une attente vis-à-vis des institutions.

- Simon Cucherousset, responsable du département Economie Territoriale à la CCI d'Ile-de-France, a quant à lui insisté sur les fortes attentes des entreprises franciliennes vis-à-vis du Grand Paris, en termes d'attractivité et de compétitivité (visibilité internationale, réponse aux enjeux des mobilités, du logement et de la qualité de vie, etc.). Leur nécessaire participation au projet métropolitain devrait, selon lui, s'inspirer des mécanismes d'implication des acteurs économiques développés par la Métropole du Grand Londres.

A la suite de ces interventions, une discussion a été ouverte à l'ensemble des participants et a fait émerger les points suivants :

- La nécessité d'un projet métropolitain co-construit et ambitieux

Plusieurs intervenants ont souligné le décalage entre le temps des réformes institutionnelles et celui des acteurs économiques. Par ailleurs, le flou qui entoure le périmètre et les compétences de la future Métropole du Grand Paris génère incompréhension et inquiétude.

Si, comme l'a évoqué la CCI d'Ile-de-France, une grande majorité des acteurs économiques a une opinion favorable au projet du Grand Paris c'est, selon certains intervenants, du fait d'une confusion entre la construction d'une gouvernance métropolitaine et son projet de transport éponyme ou son volet logement. Aussi, au-delà de ces aspects sectoriels, les participants s'accordent sur la nécessité de faire émerger un projet de territoire ambitieux, basé notamment sur l'innovation, le numérique et la jeunesse étudiante. Seul un véritable « projet de société » pourra répondre aux ambitions que porte l'idée du Grand Paris. Pour construire ce projet métropolitain, les acteurs socio-économiques, dans leur diversité, sont des partenaires indispensables.

Mais cela nécessite de renouveler les modalités de leur participation afin de les intégrer pleinement aux réflexions. Si les Contrats de Développement Territorial ont pu être une première expérience de participation des acteurs socio-économiques à l'élaboration de projets territoriaux, les participants appellent à aller plus loin sur le projet métropolitain et à passer d'une simple consultation à la co-construction.

- L'affirmation du local au service du projet métropolitain

L'accroissement des mobilités et des interdépendances socio-économiques génère une fragmentation et une diversification des « territoires vécus » par les individus (les espaces dans lesquels ils organisent leur résidence, leur emploi, leurs loisirs, leurs relations sociales ou leurs consommations). Alors que les frontières administratives ne correspondent plus à la diversité des pratiques et réseaux de vie, il convient de questionner les modalités de la gouvernance urbaine. Pour certains intervenants, les différents usagers d'un territoire (habitants, travailleurs, etc.) devraient pouvoir délibérer de sujets d'intérêt commun. Dès lors, la métropole apparaît comme une échelle indispensable de gouvernement et d'expression démocratique. Elle peut donner un sens politique à cette fragmentation des pratiques. Toutefois, en parallèle, certains intervenants soulignent la réaffirmation d'une forme de proximité au territoire, notamment dans le rapport des individus à leur logement et aux services et commerces de proximité. Cette notion de proximité est en effet associée à une certaine forme de convivialité mais aussi de bonne administration politique, à travers la figure du maire.

*In fine*, les participants s'accordent pour affirmer que les échelles locale et métropolitaine ne s'excluent pas mais s'articulent. Ainsi, le local est perçu comme un espace stratégique pour aborder les questions métropolitaines, à condition que la métropole y verse des questions, des débats qui puissent associer citoyens et usagers et, en retour, nourrir les outils locaux. Cette articulation des échelles apparaît donc plus que jamais nécessaire à la réaffirmation de la citoyenneté et à la stimulation de la participation démocratique.